

Compte-rendu de la séance du CC-PV 4_2021

Après les restrictions dues à la Covid, les sections PV reprennent leurs activités

Le Comité central a tenu sa séance à Seon, c'était aussi la rencontre annuelle avec les présidents de section de la région Centre. Le président central Roland Schwager s'est réjoui, comme les autres participants, de pouvoir à nouveau se réunir physiquement. Les présidents de section ont annoncé qu'ils organisent leurs sorties d'été traditionnelles et qu'ils préparent les assemblées d'automne.

L'admission des survivants de membres décédés dans nos sections doit être mieux réglée. Après la période de deuil, les veuves et veufs doivent être informés sur leur entrée dans la section et confirmer leur accord. Quelques nouveaux pensionnés aimeraient continuer à participer aux assemblées des sections d'actifs pour garder le contact avec leurs anciennes et anciens collègues de travail. La position de la PV est claire : lors de la mise à la retraite et selon les status SEV, le membre passe à la PV. Mais un statut de «membre sympathisant» devrait permettre aux membres qui le souhaitent de participer aux manifestations de leur ancienne section. Le Comité central va élaborer une proposition qui répondra aux intérêts des membres et des sous-fédérations.

La nouvelle Reka-Card ne réjouit pas tout le monde. La finance annuelle est critiquée. A la Coop la première année est gratuite et les années suivantes cette finance est deux francs meilleur marché qu'au SEV. Une prise en charge par notre syndicat pourrait-elle constituer une bonne réclame ?

L'initiative pour une 13ème rente AVS a été déposée, le sprint final de récolte de signatures a été un vrai succès. Le Comité central et les présidents du Centre se félicitent que les assouplissements des mesures sanitaires permettent de reprendre lentement les activités des sections. Le contact avec les membres s'améliore à nouveau.

Alex Bringolf, secrétaire central PV